Facultés Libres
de Philosophie
et de Psychologie
PARIS

Document complémentaire au dossier d'évaluation externe de l'établissement

Vague D - campagne d'évaluation des établissements 2017-2018
23/01/2018

Sommaire

Sommaire 1

I / Éléments manquants 2

Axes stratégiques de développement 2018-2023 2

État des lieux 3

Axe 1 – La formation 3

Axe 2 – La recherche 4

Axe 3 – Les relations internationales 6

Axe 4 – La réussite et la vie étudiante 6

Axe 5 – L'insertion professionnelle 7

Axe 6 – La gouvernance et le pilotage 8

Analyse « SWOT » 9

II / Éléments complémentaires 10

Présentation circonstanciée de l'offre de formation 10

I / Considérations communes 10

II / Spécificités propres aux formations 12

Présentation circonstanciée des activités de recherche 14

I / Programme des activités 14

II / Comptes rendus par axe de recherche 17

- Axe de recherche « Métaphysique, philosophies de la nature, pratiques scientifiques » 18
- Axe de recherche « Philosophie, Management et Bien commun » 23
- Axe de recherche « Raisonnement, Explication, Incertitude » 28

Facultés Libres
de Philosophie
et de Psychologie
PARIS

Axes stratégiques de développement 2018-2023

ETAT des LIEUX

Depuis Novembre 2015, l'IPC, conformément à la loi du 22 juillet 2013, est reconnue comme **Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général – EESPIG** par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'IPC ayant ses spécificités et participant aux **missions de service public** de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, développe ses activités, surtout depuis son engagement contractuel avec le Ministère, en lien avec ces missions.

C'est pourquoi, dans son souci d'amélioration continue, l'IPC entend inscrire son développement selon six axes :

- ✔ La Formation
- ✔ La Recherche
- ✔ Les relations internationales
- ✔ La vie étudiante
- ✔ L'insertion professionnelle
- ✔ La gouvernance et le pilotage

AXE 1 – LA FORMATION

1.1 – Diversification de l'offre de formation

L'IPC prépare les étudiants à un **diplôme de licence**, dans le cadre d'un Jury Rectoral, dans le domaine des **sciences humaines et sociales** : la licence mention philosophie et la licence mention psychologie qui ont pour objectif de donner un socle de connaissances permettant une poursuite d'étude en master ou de passer différents concours (commerce, éducation spécialisée, assistance sociale…).

Objectifs 2023 :

Dans ses objectifs de développement, déjà inscrits dans le dossier d'évaluation des formations (Vague D – HCERES – 2016-2017), l'IPC souhaite, d'une part une **double Licence** « philosophie et psychologie » qui donnerait la possibilité d'une double diplomation, et d'autre part, élargir son offre de formation en ouvrant une **Licence avec la mention sciences politiques**. Les L1 pourraient alors être plus généralistes.

Ainsi l'établissement préparerait davantage ses étudiants au monde et à ses métiers de par la **formation transversale** qu'il dispense mais aussi par une compréhension des enjeux philosophiques du monde contemporain.

Enfin, pour une meilleure communication et valorisation des compétences acquises au cours de la formation, les compétences visées seront intégrées dans le complément au diplôme.

Licence de Philosophie

Pour renforcer la **progressivité dans la spécialisation** du parcours de licence, la nouvelle maquette (pour la rentrée de septembre 2018), en cours d'évaluation dans le cadre de la vague D d'évaluation des formations de l'HCERES, sera restructurée en passant entre la L1 et la L2 de 3 à 4 majeures consacrées au socle des connaissances fondamentales en philosophie, sur les 6 unités de chacun des quatre semestres, et en donnant la possibilité aux étudiants, avec les options des semestres 5 et 6, de ne choisir en L3 que des enseignements philosophiques. Ainsi cette Licence couvrira-t-elle les principales problématiques du domaine et fournira une solide culture générale, tout en rendant possible une spécialisation en philosophie continentale, analytique ou politique.

La précédente évaluation des formations de l'HCERES de 2012 ayant noté que « les possibilités d'ouverture vers d'autres disciplines sont réduites » (cf. annexe 4), des **enseignements d'ouverture** seront proposés tout au long de la Licence : littérature, sociologie, histoire, langues anciennes. Ces enseignements permettront aux étudiants d'adapter leur formation à leur projet personnel.

Licence de Psychologie

La précédente évaluation des formations (2012) par l'Aères ayant noté « un manque de clarté dans la progression et l'articulation des enseignements de psychologie au cours de la licence » ainsi qu'« un manque d'ouverture en sciences de l'homme et de la société », la nouvelle maquette (septembre 2018) procèdera à une réorganisation des enseignements de psychologie afin d'éviter l'impression d'émiettement et de garantir une meilleure continuité tout au long des trois années, ainsi que les doublons inutiles.

Pour pallier au manque d'ouverture, la première année de Licence sera **pluridisciplinaire** et combinera des unités d'enseignements de la Licence de Psychologie et de la Licence de Philosophie. Par ailleurs, des enseignements de sociologie seront présents dans chacune des trois années de la Licence. Les enseignements d'ouverture des semestres 5 et 6 permettront aux étudiants d'adapter leur formation à leur projet personnel.

1.2 – Maintenir un bon encadrement pédagogique et renforcer le lien avec la recherche

L'organisation pédagogique est axée sur le **suivi personnalisé**. Ce suivi est un des atouts de l'IPC et très apprécié des étudiants.

Pour améliorer la qualité universitaire de ce suivi, l'IPC a donc renforcé la **présence d'enseignants-chercheurs** dans les équipes pédagogiques depuis 2013 et continuera à dégager des moyens pour cela.

Objectif 2023 :

Dans la même dynamique l'IPC souhaite **augmenter le nombre de docteurs** dans l'encadrement et le suivi pédagogique et notamment en s'efforçant d'**atteindre 2 temps pleins supplémentaires**.

1.3 – La poursuite d'études

L'établissement, malgré ses demandes, n'a pas pu jusqu'à présent ouvrir de Master. Etant donné la forte demande des étudiants pour cette poursuite d'études, l'IPC a engagé des relations avec des établissements qui offrent aux étudiants une poursuite d'étude post Licence en Master.

Objectif 2023 :

L'IPC considère indispensable de continuer à chercher des **conventions** (incluant la possibilité d'intégrer des Ecoles universitaires de recherche) avec des établissements d'enseignement supérieur français publics (ou privés) pour permettre à ses étudiants de poursuivre les études au niveau Master en philosophie et en psychologie, et en l'absence, souhaite la mise en place d'un **jury rectoral**.

AXE 2 – LA RECHERCHE

2.1 – La politique de Recherche

L'IPC a renforcé, et continuera dans cette dynamique, la **présence d'enseignants-chercheurs** dans les équipes pédagogiques. A partir de septembre 2016, l'IPC a également mis en place des équipes internes de recherche afin de répondre aux améliorations souhaitées par l'évaluation Aerès des formations de 2012 : « Si le pilotage et l'encadrement sont des atouts de la licence mention Philosophie de l'IPC Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie, il conviendrait de renforcer la présence d'enseignants-chercheurs dans les enseignements de spécialité dispensés ». L'objectif est de créer des activités de recherche à part entière avec les enseignants-chercheurs de l'IPC, par des collaborations larges d'enseignants-chercheurs d'autres Universités et/ou d'unités et départements de recherche publics ou privés, nationaux et internationaux. Par ailleurs, il s'agit d'articuler la formation et la recherche.

Objectifs 2016-2023 :

Dans le cadre des axes choisis par les équipes de recherche de l'IPC pour 2016-2019, qui se poursuivront normalement sur la période 2019-2023 selon les décisions du Conseil Scientifique et du Conseil d'Administration, divers évènements et publications sont prévus et financés par l'IPC (cf. présentation circonstanciée des activités de recherche p. 14)

2.2 – Les partenariats

Pour valoriser ces actions de recherche, l'établissement a mis en place pour 2016-2019 des **partenariats à long terme** avec des établissements d'enseignement supérieur ou avec des grands organismes (cf. annexe 20 – les partenariats des journées d'études – Dossier d'évaluation de l'établissement – HCERES).

Objectif 2023 :

L'IPC continue la dynamique décrite ci-dessus et entend renforcer et approfondir les divers partenariats mis en place lors de la période précédente et ce au travers de nombreux évènements et collaborations.

Il convient d'élargir ces partenariats en doublant le nombre d'ici 2023 : passer de 6 à 12 (cf. annexe 20).

2.3 – La diffusion de la recherche

L'IPC reconnaît comme une priorité de diffuser sa contribution propre à la culture scientifique en mettant en place des évènements et des partenariats qui permettent de la faire connaître et de travailler avec d'autres disciplines, d'autres enseignants-chercheurs et/ou d'autres organismes de recherche.

En ce sens, en janvier 2018 l'IPC a créé un poste à temps partiel d'un enseignant-chercheur « **chargé de la diffusion de la recherche** ». Cette personne, assistée par un membre des services généraux, en travail direct avec les coordinateurs de chaque axe de recherche, est responsable du suivi des partenariats. Elle assure également le suivi de la valorisation de la recherche dans toutes ses implications concrètes.

Objectif 2023 :

Afin de renforcer le suivi et la diffusion de la recherche, l'objectif de l'IPC est de passer d'un temps partiel à un **temps plein** de « chargé de la diffusion de la recherche ».

2.4 – La valorisation de la recherche

L'établissement valorise ses recherches scientifiques grâce à plusieurs actions et partenariats qui lui permettent de **rejoindre des publics professionnels définis** par les membres des équipes de recherche propres à l'IPC (cf. pages 36-37 du dossier d'évaluation de l'établissement – Vague D – HCERES 2017-2018).

Objectif 2023 :

L'IPC continuera à élargir ses partenariats pour valoriser et diffuser son travail de recherche notamment dans trois secteurs :

- ✔ Le secteur social
- ✔ Le secteur de la santé
- ✔ Le secteur des ressources humaines et de gouvernance des entreprises (management)

2.5 – Un budget dédié à la recherche

En 2016 l'IPC a mis un place un budget (4% du budget global de l'établissement), sans ressources supplémentaires externes, dédié à la recherche afin de la valoriser en exploitant son potentiel et en maximisant ses retombées scientifiques et pratiques.

Ce budget permet l'achat d'ouvrages et de documents nécessaire aux travaux de recherche. Il permet par ailleurs de couvrir les frais généraux des journées d'études, mais également des enseignants-chercheurs de l'IPC participant à des colloques extérieurs.

Objectif 2023 :

Dans la même dynamique l'établissement souhaite augmenter le budget dédié à la recherche en passant à un ratio de **10% du budget global** en trouvant des financements externes..

AXE 3 – LES RELATIONS INTERNATIONALES

3.1 – La mobilité des étudiants

Dans le cadre de la **Charte Erasmus** pour l'Enseignement supérieur 2014-2020, l'IPC s'est engagé à faire de « l'ouverture à l'international [...] une priorité pour les années à venir en fonction des possibilités de partenariats et des possibilités financières de l'établissement ».

Il s'avère qu'à ce jour, en raison de la faible demande, du coût élevé pour les familles et du fait que, dans les disciplines de l'IPC, celle-ci se fait souvent au niveau Master, le taux de mobilité sortante et/ou entrante de l'établissement reste limité.

Objectif 2023 :

Malgré ce constat, permettre à des étudiants qui le souhaitent de bénéficier de ce dispositif Erasmus. Le nombre d'un étudiant en 2018 peut facilement être dépassé et atteindre, en l'état actuel des choses, **entre 5% et 10% des étudiants** d'ici 2023.

3.2 – La mobilité des enseignants-chercheurs dans la formation et la recherche

Dans le cadre des activités de la recherche, l'IPC favorise la mobilité des enseignants-chercheurs pour la participation à des colloques internationaux.

Ainsi en 2017-2018 plusieurs échanges ont eu lieu tant pour la formation que pour la recherche.

Objectif 2023 :

Conscient de l'importance des relations internationales et de la richesse d'une ouverture à l'international, l'IPC augmentera le nombre d'enseignants-chercheurs en mobilité sortante et entrante, dans le cadre de la charte Erasmus ou des activités propres de formation et de recherche.

L'objectif visé est de **10% des effectifs** en mobilité sortante et/ou entrante, soit une dizaine d'enseignants.

AXE 4 – LA REUSSITE ET LA VIE ÉTUDIANTE

Objectif 2023 :

De par son objectif de faire de ses formations un gage de réussite pour ses étudiants, l'IPC souhaite **maintenir, par une gestion rigoureuse, les dispositifs pédagogiques et les budgets** déjà mis en place, et ce malgré sa volonté de développer les activités de recherche et les relations internationales :

- ✔ Maintenir le **suivi personnalisé** de chaque étudiant par un enseignant permanent qui se rend disponible pour recevoir individuellement les étudiants chaque fois qu'ils le souhaitent soit pour des questions d'ordre pédagogique, soit pour un discernement en vue d'une réorientation ou d'une poursuite d'études,
- ✔ Maintenir le **financement des activités du BDE**, voir augmenter le budget,
- ✔ Maintenir la proportion du taux d'étudiants bénéficiant d'une aide financière, soit en **boursiers d'Etat,** soit en **boursiers internes** (en 2016-2017, 33,3 % des étudiants étaient Boursiers d'Etat et 20 % des étudiant ont bénéficiés de bourses internes, soit un total de 43 % des étudiants bénéficiant d'une aide).

AXE 5 – L'INSERTION PROFESSIONNELLE

5.1 – Des compétences préprofessionnelles intégrées à la formation

Objectif 2023 :

Outre les éléments déjà mis en place et suite aux remarques du Conseil de Perfectionnement soulignant l'absence d'un module de préprofessionnalisation dès la L1, l'IPC mettra en place, dès la rentrée scolaire 2018, dès la première année, un **module de Valorisation des Expériences et des Compétences**. A travers ce certificat proposé aux étudiants (hors Licence), l'IPC donnera la possibilité de mobiliser des outils de connaissance de soi et de valorisation (écrite et orale) des expériences et des compétences en des contextes variés.

5.2 – Une politique de stages

Avec un catalogue des stages effectués par les anciens dans environ 400 entreprises ou organismes variés, l'IPC permet aux étudiants actuels de s'ouvrir à des secteurs d'activités très larges.

Objectif 2023 :

Pour **les débouchés et l'insertion professionnelle efficace** des étudiants, l'IPC continuera son travail de recherche de partenariats et/ou de conventions afin d'augmenter le nombre de lieux de stages possibles élargissant ainsi le champ des domaines d'activités. L'objectif sera d'augmenter **d'environ 30%** le nombre d'entreprises ou structures avec lesquelles les conventions sont établies.

A partir de la rentrée de septembre 2018, afin d'améliorer également la lisibilité des critères d'évaluation, ceux-ci seront explicités comme suit et communiqués aux étudiants dans le livret universitaire :

- ✔ Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives,
- ✔ Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale,
- ✔ Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet,
- ✔ Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte,
- ✔ Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

5.3 – Un réseau d'*alumni*

Au cours de la période 2013-2018, avec le souci de préparer les étudiants à leur insertion professionnelle, l'IPC a mis en place **un réseau d'*alumni*** notamment par la création d'un site internet dédié. Ce réseau favorise l'accompagnement des étudiants actuels par d'anciens étudiants tant dans leur orientation que dans leur recherche de stage. Il est également le lieu d'échanges pour les anciens étudiants.

Objectif 2023 :

Afin de développer ce réseau d'*alumni*, l'IPC a créé un poste à temps partiel en janvier 2018. L'objectif est de consolider et animer le site internet dédié aux anciens étudiants, de mettre à jour l'annuaire, d'assurer le suivit régulier des postes et des emplois occupés, d'organiser des rencontres des anciens par régions afin de favoriser les échanges.

Le suivi régulier des anciens permettra par ailleurs l'amélioration des études statistiques sur les débouchés professionnels mises en place dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de l'IPC.

AXE 6 – LA GOUVERNANCE & LE PILOTAGE

6.1. – Outils de gouvernance

En 2017, à la fin de la précédente période (2013-2018), a été mis en place et formalisé une organisation interne à l'IPC répondant aux enjeux de son développement : cette organisation a permis de définir et d'articuler les attributions et les rôles des différents instances et acteurs de la gouvernance (cf. p. 7 Dossier d'évaluation de l'établissement - Organigramme).

Il s'agira dans l'avenir de faire vivre cette organisation notamment par la mise en œuvre de divers outils numériques et de concertations formalisées.

Objectif 2023 :

Au cours du premier semestre 2018 l'IPC installera une **plateforme numérique de travail (*Moodle*)**.

Cette plateforme permettra une meilleure communication interne (intranet : diffusion des procès-verbaux des différents conseils de l'IPC, des comptes-rendus du suivi et de l'analyse de l'activité de recherche, des rapports des procédures d'évaluations...).

Elle permettra également à chaque enseignant de diffuser des documents (texte, audio, vidéo, présentation animée...) et d'interagir avec les étudiants à travers une variété d'outils (communication, collaboration, évaluation...).

Ce travail collectif des acteurs de l'IPC permettra de la faire connaître et ainsi d'améliorer son image quant à ses compétences pédagogiques et de recherche.

Une l'organisation formalisée et a été mise en place en 2017, de ce fait l'IPC installera dans ses locaux un **système de visio-conférence** afin de faciliter la participation à distance des membres des différentes entités de pilotage. Ce système servira aussi aux activités de recherche.

6.2. – Pilotage financier

Objectif 2023 :

Le modèle financier des EESPIG est fragile. Une recherche active de ressources est nécessaire en permanence.

L'IPC entend continuer ce travail et l'accentuer.

- ✔ Couvrir les frais de la recherche et le fonds de solidarité (bourses internes) par des fonds privés : mécénat, dons : passer de 80 K€ (2017) à 180 K€ (2023) de manière stable, soit **12% du budget**,
- ✔ Améliorer le fonctionnement par une augmentation des ressources publiques et (12% du budget actuellement, **25 % visé à terme**), pour permettre d'assurer une contribution aux missions de service public conformément au label EESPIG,
- ✔ Développer les ressources liées à la Taxe d'Apprentissage : passer de 20 K€ à **60 K€**, compte tenu du contexte réglementaire concernant cette taxe,
- ✔ Trouver des **locaux plus adaptés** en fonction des ouvertures accordées ou pour créer des annexes, notamment en psychologie pour augmenter les effectifs.

Analyse « SWOT » : Forces, faiblesses, opportunités, menaces

Forces	Faiblesses
• Parcours choisi par les étudiants comme intermédiaire entre le rythme «prépas», «écoles» et un enseignement universitaire classique, de type « collège universitaire ». Dimension humaine, suivi personnalisé • Effectifs peu importants, taille humaine, relations faciles et de qualité entre tous les acteurs. • Forte prescription par les étudiants. • Bonne réussite et bonne préparation pour l'insertion post-licence, investissement fort de l'établissement pour cela. • Taux de satisfaction important des étudiants (cf. % des évaluations des enseignements), et fort investissement dans la vie de l'Etablissement par le BDE. • Nombre d'étudiants en philosophie important pour cette discipline. • Culture humaniste ouverte à des formations post licence et des métiers variés. • Cohérence du projet pédagogique en philosophie et en psychologie, articulé à la recherche. • Une bonne insertion dans le paysage universitaire (recherche). • Participation aux missions de service public (EES-PIG). • Un réseau d'anciens dans des secteurs professionnels très variés. • Corps enseignant nombreux, très divers, avec des compétences variées et très motivé par le projet de l'établissement. • Axes de recherche attractifs pour les partenaires extérieurs. Compétences reconnues des EC de l'IPC. • Diffusion par Vrin des PUIPC en philosophie. • Fond de bibliothèque accessible de 8000 ouvrages et accès aux principales Bibliothèques Universitaires parisiennes.	• Niveau Licence en diplôme national seulement. • Bonne attractivité mais recrutement par le «bouche à oreille». • Absence de Master et d'école doctorale. • Modèle financier équilibré mais fragile pour l'instant, budget très serré. • Développement limité. • Peu de financement public. • Peu de financement par la Taxe d'apprentissage. • Mécénat et dons représentant moins de 10% du budget. • Faute de place, nombre limité d'étudiants en psychologie. • Nombre de permanents à temps plein limité par le budget. • Locaux agréables, mais manque de bureaux et de salles de travail. • Absence de salle de bibliothèque. • Outils quantitatifs d'évaluation à améliorer et structurer, notamment pour une plus grande visibilité du devenir des anciens. • Outils numériques (intranet, etc) à développer. • Une bonne qualité relationnelle entre les tous les acteurs mais une formalisation (temps dégagé pour réunions, CR, etc) à développer. • Relations internationales insuffisantes. • Peu de mobilité entrante d'étudiants étrangers.
Opportunités	**Menaces**
• Développer les partenariats en s'appuyant sur la recherche et les liens avec des professionnels (réseau des anciens notamment). • Profiter de la dynamique de recherche pour mettre en place des Masters. • En s'appuyant sur les instances (nouvel organigramme), améliorer l'organisation de l'établissement et son fonctionnement. • S'appuyer sur les évaluations périodiques et les procédures qualité. • Profiter de la dynamique de la recherche et de l'intérêt des EC pour chercher des labels officiels. • Profiter des axes de recherche attractifs pour consolider les partenariats. • Saisir les opportunités immobilières pour changer de locaux ou développer des annexes. • Le modèle CPGE remis en question.	• Une image pas toujours positive due aux origines de l'établissement. • Un contexte financier difficile pour les établissements et les étudiants. • Difficultés à trouver des financements publics ou privés. • De manière générale dans les établissements d'enseignement supérieur, équilibre difficile à trouver pour les enseignants entre tâches administratives, travail de recherche et suivi pédagogique. • Coût d'un déménagement. • Difficulté à saisir l'originalité de l'IPC dans l'offre de formation (APB – Parcoursup…). • Concurrence forte sur Paris des CPGE. • Difficulté à saisir les spécificités dans l'offre de formation officielle (APB, Parcourssup). • Coût élevé d'un séjour Erasmus pour les familles.

Présentation circonstanciée de l'offre de formation

I / Considérations communes

1. Evolution de l'IPC depuis sa création en 1969

A l'époque de la création, et il reste encore des contributions de recherche sur cette question, le contexte faisait que l'IPC était dans une perspective spécifiquement réaliste. Ainsi, il existait un « double cursus » - diplômes propres/diplômes nationaux, car pour ces derniers, l'IPC était en convention avec l'Université Paris-IV Sorbonne (de 1971 à 2001). L'IPC est passé au régime du Jury Rectoral en 2002 (art. 613-7 du code de l'éducation).

Cette situation, et la volonté à ce moment-là des nouveaux dirigeants, a permis une **unification de la pédagogie** réalisée progressivement conformément aux maquettes d'État en intégrant les sciences et la diversité de la pensée philosophique, tout en incluant des axes de recherche inspirés de la perspective « réaliste » portés notamment par des enseignants attachés à garder une compétence dans le domaine de la pensée thomasienne.

2. Une stratégie

De ce fait, l'IPC, dans sa stratégie globale, veut contribuer au **développement de l'interdisciplinarité**, voire de la transdisciplinarité, au moyen de la philosophie. Une licence d'Etat ne peut être que généraliste sur le plan philosophique, y compris sur le contenu pour permettre aux étudiants un vrai exercice de pensée dans le dialogue et la confrontation. L'IPC se propose plus particulièrement, surtout pour les étudiants de niveau Master (cf. p. 22 du dossier d'évaluation de l'établissement – HCERES) et à celui de la recherche, d'interroger les incommensurabilités, qui sont autant d'obstacles à l'interdisciplinarité, ainsi que les unités de mesure - au sens large - qui permettent la « comparaison » des champs disciplinaires entre eux. Et cela dans les quatre grands domaines classiques de la philosophie: l'éthique et politique, la philosophie de la nature et de l'homme, la métaphysique et théologie, la logique, en mettant en relief les apports des sciences et de la contextualisation historique.

Si la Licence de psychologie profite d'un certain nombre d'enseignements en philosophie, les étudiants inscrits en philosophie peuvent quant à eux assister à des cours ou à des conférences donné(e)s par des enseignants ou des praticiens en psychologie.

Par cette tradition de formation dans le domaine des sciences humaines, l'IPC donne à ses étudiants une **culture humaniste**. Ceux-ci peuvent développer une capacité de réflexion personnelle mais également, de par leur poursuite d'études dans des Masters variés, introduire une dimension humaine et sociale dans des métiers techniques. C'est ainsi que la motivation principale des étudiants pour s'inscrire à l'IPC, quelle que soit leur orientation professionnelle, est de donner du sens à leur métier par la prise de recul sur la technique et la valorisation de l'humain. De ce fait, l'orientation des étudiants se fait principalement dans les secteurs de l'éducation, de l'enseignement, du social et des "ressources humaines".

Les étudiants s'inscrivent donc à l'IPC pour ces valeurs : outre la formation aux diplômes en ces domaines et mentions, ils apprécient cette dimension humaine et sociale déjà traditionnellement bien présente dans ces disciplines et dans l'établissement.

L'ouverture vers la Recherche, par les programmes prévus (axes de recherche), manifeste ces valeurs partagées au sein de l'établissement (cf. annexes 19 et 20).

3. Un parcours original

Sur Paris, l'IPC offre un **parcours original choisi comme tel** par les étudiants, parmi les parcours des universités publiques ou des établissements privés, parce qu'il propose un enseignement universitaire associé à un **rythme d'Ecole**. L'inscription n'est pas liée au niveau scolaire uniquement : motivation, goût pour les disciplines, acceptation du projet exigeant (rythme d'école) sont les critères essentiels. L'organisation pédagogique est fortement axée sur le suivi personnalisé en donnant aux étudiants une solide culture générale par la philosophie et l'approche transdisciplinaire, tout en les préparant à la vie professionnelle, notamment dans les secteurs et études suivants : enseignement, communication, journalisme, marketing et ressources humaines.

La pédagogie s'efforce de concilier les **apprentissages fondamentaux** des disciplines, une **orientation recherche** et la **maîtrise des méthodes de travail** (interventions d'enseignants de CPGE).

L'établissement développe par ailleurs une politique d'**innovation pédagogique** et adapte ses méthodes d'enseignements régulièrement et fréquemment aux vues des évaluations internes.

En ce sens, par exemple, les travaux de groupe encadrés, présents tout au long du parcours de Licence se distinguent des cours magistraux par la mise en place d'une pédagogie interactive, ce qui est très apprécié des étudiants et des enseignants. Les projets tuteurés en petits groupes sont mis en place selon le modèle de la pédagogie inversée. Le tutorat en Licence 1, avec des étudiants de Licence 3, encadrés par un enseignant référent, permet d'être plus proche des étudiants notamment ceux qui sont en difficulté, et bénéficie aux tuteurs eux-mêmes.

4. Formation et vie étudiante

La formation et la vie étudiante sont fortement liées. **Parties intégrantes de la formation**, toutes les activités, hors enseignements et évaluations, sont sous la responsabilité des étudiants dans le cadre du BDE. Ainsi, celui-ci gère la vie étudiante de l'IPC en organisant des activités hors cours proprement dits. Parmi elles, l'accueil des nouveaux élèves, des sorties culturelles, des soirées étudiantes, du théâtre, une chorale, des groupes de travail ou encore des activités spirituelles et sportives. Elles sont l'occasion pour eux de réaliser un projet et de développer des compétences utiles au monde professionnel (travail en groupe, prise d'initiatives, capacités organisationnelles, capacités de gestion, capacités de collaboration avec des professionnels), mais également de pouvoir renforcer la cohésion et faire émerger les compétences et talents propres à chacun. L'objectif de ce bureau est donc d'animer la vie étudiante en offrant une activité qui corresponde à chaque étudiant.

Le BDE et ses représentants élus sont aussi en **dialogue fréquent** avec les responsables de l'établissement pour faire part des forces ou faiblesses constatées.

5. Un réseau d'*alumni*

Enfin, un réseau d'*alumni* est mis en place et formalisé notamment par le développement d'un site internet spécifique afin de favoriser l'accompagnement des étudiants actuels par d'anciens étudiants. La diversité des métiers des anciens favorise leur orientation et la connaissance des parcours et métiers possibles.

II / Spécificités propres aux formations

- **Philosophie**

Le système de formation en Philosophie est fondé en France sur, d'une part les CPGE et, d'autre part sur les "licences d'enseignement" des universités. Outre ce qui est indiqué ci-dessus (§ 1 et 2), l'IPC a développé une pédagogie propre compte tenu du contexte français et de la demande des étudiants :

- Exigences liées aux préparations aux concours, par un rythme de travail soutenu, une culture large et un apprentissage des méthodes,
- et un approfondissement des fondamentaux dans chaque discipline que l'on trouve dans les licences, par un lien avec la recherche, une maîtrise de la réflexion philosophique, non spécialisée sur tel ou tel courant mais interrogeant les courants, les sciences, les auteurs, etc, et de la culture historique sans omettre les dimensions religieuses conformément au projet initial de l'IPC.

Les valeurs présentes dans la formation sont liées à la **dimension humaine et sociale** de la philosophie et à l'apprentissage, pour la vie, de la capacité à réfléchir, poser des questions, dialoguer et argumenter rationnellement notamment dans la discussion avec les sciences et les problématiques les plus contemporaines.

La formation en philosophie est adossée à l'équipe de Recherche interne « Métaphysique, Philosophies de la nature, philosophie pratique » de la Faculté mise en place lors de la rentrée universitaire 2016-2017. L'équipe de Recherche est structurée en deux axes : le premier « Métaphysique, Philosophies de la Nature, pratiques scientifiques », le second « Philosophie pratique et questions de société ».

Les contributions donnent lieu à des publications notamment dans les « Cahiers de l'IPC » ou aux « Presses Universitaires de l'IPC »

Dans le cadre du projet de **nouvelle maquette de Licence (rentrée 2018)**, pour une initiation à la recherche, les étudiants de 3ème année auront la possibilité de participer aux activités de l'équipe de Recherche en philosophie et seront tenus, dans ce cas, de rédiger des comptes rendus de séances qui donneront lieu à une évaluation. S'ils ne choisissent pas ce module, ils seront dans l'obligation de prendre un séminaire en Littérature ou en Sociologie et devront réaliser un mini mémoire. Par ailleurs, ils devront obligatoirement réaliser au moins un Travail d'étude et de recherche en philosophie. Ainsi cette Licence couvrira-t-elle les principales problématiques du domaine et fournira une solide culture générale, tout en rendant possible une spécialisation en philosophie continentale, analytique ou politique.

Pour augmenter la possibilité d'**ouverture vers d'autres disciplines**, des enseignements seront proposés tout au long de la Licence : littérature, sociologie, histoire, langues anciennes. Ces enseignements d'ouverture permettront aux étudiants d'adapter leur formation à leur projet personnel.

- **Psychologie**

La dimension humaine et sociale a conduit l'IPC à prolonger cette orientation de valeurs par l'ouverture d'une licence en Psychologie. Celle-ci conduit à des métiers très variés car présente une **formation généraliste en psychologie** et trouve dans la

pédagogie philosophique une **complémentarité réelle**, appréciée tant des étudiants que des enseignants qui trouvent là une réelle plus-value.

Le poids de la philosophie est parfaitement justifié par la volonté de donner aux étudiants les moyens d'**acquérir des compétences rédactionnelles** pour développer une pensée nuancée, l'exercice de l'esprit critique, la capacité à argumenter, et donner le sens des enjeux éthiques d'une situation.

La formation en psychologie est alors adossée à l'équipe de Recherche interne « Psychologie, Philosophie et questions de société » de la Faculté de Psychologie mise en place lors de la rentrée universitaire 2016-2017. L'équipe de Recherche est structurée sur un premier axe : « Raisonnement, Explication, Incertitude » (REI). Par ailleurs, un deuxième axe lié à un travail spécifique « Résilience et Clinique », associant les étudiants en L3 et donnant lieu à des publications, sera réalisé sur deux années.

Présentation circonstanciée des activités de Recherche

I/ Programme des activités

Dans le cadre des axes choisis par les équipes de recherche de l'IPC pour 2016-2019, qui se poursuivront normalement sur la période 2019-2023 selon les décisions du Conseil Scientifique et du Conseil d'Administration, divers évènements et publications sont prévus et financés par l'IPC :

- **Axe de Recherche « Philosophie pratique et société moderne ».**
    - 12 juin 2017 : journée d'étude autour de l'ouvrage *La société de capitalisme solidaire, instrument du bien commun* (PU IPC 2016) de Maître Olivier Pinot de Villechenon.
    - 9 novembre 2017 : journée d'étude sur « Les sens du bien commun » en partenariat avec la SPSG.
    - Printemps 2018 : publication des actes de la Journée d'étude autour de l'ouvrage *La société de capitalisme solidaire, instrument du bien commun* (PUIPC 2016) de Maître Olivier Pinot de Villechenon.
    - Printemps 2018 : publication des actes de la Journée d'étude sur « Les sens du bien commun ».
    - Juin 2018 : journée d'étude sur « L'entreprise comme communauté ».
    - Début décembre 2018 : journée d'étude sur « Le bien commun comme finalité de l'entreprise »

- **Axe de Recherche « Métaphysique, philosophies de la nature et pratiques scientifiques ».**
    - 24 juin 2017 : journée d'étude sur *Ontologie du tragique : de Heidegger à Thomas d'Aquin* (PU IPC) d'Henri Mongis.
    - 17 novembre 2017 : journée d'étude internationale sur *Le Principe du monde* (PU IPC) de Michel Bastit en partenariat avec les archives Henri Poincaré – CNRS.
    - Janvier 2018 : publication d'un numéro spécial des *Cahiers de l'IPC* suite à la journée d'étude du 24 juin 2017 autour de l'ouvrage *Ontologie du tragique et question de Dieu : de Heidegger à Thomas d'Aquin* d'Henri Mongis.
    - 6, 8 et 15 février 2018 : séminaire sur « La mesure en physique (I) ».

- **6 février** Sylvie Dagoret-Campagne (Directeur de recherche, LAL-CNRS/IN2P3-Univ. Paris Saclay) et Patrice Delon (docteur en physique, doctorant en philosophie des sciences, laboratoire SPHERE, UMR 7219, Paris VII).
- **8 février** Jean-Michel Raimond (Directeur du département de physique au laboratoire Kastler Brossel, ENS) et Michel Bitbol (Directeur de recherche au CNRS, Archives Husserl, ENS).
- **15 février** Jean-Eric Campagne (Directeur de recherche, LAL-CNRS/IN2P3-Univ. Paris Saclay) et Anouck Barberousse (Professeur d'Histoire et Philosophie des sciences, Paris IV).

<u>Suite de ce séminaire sur la mesure en 2018-2019 :</u>

- en mécanique quantique
- en psychologie avec Jean-François Lambert (IPC) et Jean-Louis Stilgenbauer (IPC) en lien avec l'axe de recherche « Raisonnement, Explication, Incertitude ».

- 20 février 2018 : séminaire pour étudiants de Master par S. Perruchoud sous la direction d'Henri Mongis sur « Le concept de nature chez Merleau-Ponty ».

- 2 juin 2017 : journée d'étude sur « Boyle & Descartes : les discours de la méthode » avec Michel Siggen.

- 13 juin 2018 : journée d'étude sur *L'art et le désir de Dieu* de Roger Pouivet (PU Rennes, 2017).

- 1er semestre 2018 : séminaire sur « La mesure en mécanique quantique (II) ».

- 1er semestre 2018 : séminaire sur « La mesure en psychologie » avec l'axe de recherche « Raisonnement, Explication, Incertitude ».

- 27-29 mai 2019 : colloque international sur Eddington en partenariat avec l'Observatoire (Paris).

- **Axe de Recherche « Résilience et clinique ».**

  - 27-30 juin 2018 : communication par Serban Ionescu au « Quatrième congrès mondial sur la résilience » (Marseille).
    - Elle sera publiée, par la suite dans les Actes du congrès.

- **Axe de Recherche « Raisonnement, Explication, Incertitude ».**

  - 22 novembre 2017 : journée d'étude internationale sur « Raisonnement Rationalité » en partenariat avec le groupe P-A-R-I-S et le laboratoire CHArt (à la Cité des Sciences – La Villette).

- Printemps 2018 : publication bilingue d'un ouvrage suite à la Journée d'étude sur « Rationalité et raisonnement » (plus un livre des actes de la journée d'étude – avec un titre propre).

- 1er semestre 2018/2019 : séminaire sur « La mesure en psychologie » en lien avec l'axe de recherche Métaphysique, philosophies de la nature et pratiques scientifiques.

- 1er semestre 2018/2019 : journée d'étude sur « Le raisonnement et la prise de décision ».

- *1-4 juillet 2020 :* 9th International Conference of Thinking (ICT)
  Partenariat laboratoire CHArt P-A-R-I-S

II / Comptes rendus par axe de recherche

- Axe de recherche « Métaphysique, philosophies de la nature, pratiques scientifiques »
- Axe de recherche « Philosophie, Management et Bien commun »
- Axe de recherche « Raisonnement, Explication, Incertitude »

Axe de recherche « Métaphysique, philosophies de la nature, pratiques scientifiques »

Compte rendu Recherche
1er & 2ème semestre 2016-2017
1er semestre 2017-2018

À destination du Conseil scientifique de la faculté

Rédigé par Emmanuel Brochier – le 21 janvier 2018
Coordinateur de l'axe de recherche

1. AGENDA DES EVENEMENTS

Evénements organisés par l'axe de recherche			
Type d'événement	**Intitulé/précisions**	**Date**	**Lieu**
Colloque	« Giles of Rome : His Thought and Influence » *organised by Dipartimento di Studi Umanistici, Universita, degli Studi di Bari Aldo Moro Centre Pierre Abelard • Universite Paris-Sorbonne [EA 3552]* in collaboration with *Centro Culturale Agostiniano, Roma* /IPC Paris	*10 -12 novembre 2016*	*Bari*
Journée d'étude	Autour de H. Mongis, Ontologie du tragique et question de Dieu, de Heidegger à Thomas d'Aquin	24 juin 2017	Paris
Journée d'étude	Autour de M. Bastit, *Le principe du monde. Le Dieu du Philosophe* (Paris, 2016), en partenariat avec les Archives Henri Poincaré (UMR 7117 CNRS)	17 novembre 2017	Paris

2. COMPTES RENDUS

- **Colloque des *10-12 novembre 2016 à Bari : « Giles of Rome : His Thought and Influence »***
  Organisation M. Benedetto, F. Marrone, P. Porro.
  Interventions :
  - Loris STURLESE (Università del Salento, Président de la Société Internationale pour l'Étude de la Philosophie Médiévale (SIEPM)) ; Onorato GRASSI (LUMSA, Roma/Università Cattolica, Milano) ; Paolo PONZIO (Direttore del Dipartimento di Studi Umanistici, Università degli Studi di Bari Aldo Moro) ; Mario MATTEI (Centro Culturale Agostiniano, Roma) ; Michel BOYANCÉ (Doyen de l'IPC, Paris) [excusé] : Introductions.
  - Julie BRUMBERG-CHAUMONT (CNRS, LEM, Paris) : « Giles of Rome on the Essence and Necessity of Logic ».
  - Costantino MARMO (Università di Bologna) : « Giles of Rome and the Modists on Signification and Language ».
  - Irène ROSIER-CATACH (CNRS /École Pratique des Hautes Études, Paris) : « Giles of Rome on Angels' Speech ».
  - Nicolas FAUCHER (CNRS, LEM, Paris) : « Foi et rhétorique chez Gilles de Rome ».
  - Richard CROSS (University of Notre Dame, IN) : « Giles of Rome on Things and Modes ».
  - Pasquale PORRO (Université Paris-Sorbonne / Università degli Studi di Bari Aldo Moro) : « Giles of Rome on Being and Essence ».
  - Catherine KÖNIG-PRALONG (Albert-Ludwigs-Universität Freiburg i.Br.) : « The Positive Side of Epistemological Pessimism ».
  - Francesco MARRONE (Università degli Studi di Bari Aldo Moro) : « Soggetto e statuto della metafisica in Egidio Romano ».
  - Cecilia TRIFOGLI (University of Oxford) : « Giles of Rome on Sense Perception ».
  - Giorgio Pini (Fordham University, New York) : « Intelligible Species and Intellectual Cognition ».
  - Andrea TABARRONI (Università di Udine) : « Causalità, rappresentazione e grounding : De cognitione angelorum, q. 2 ».
  - Tim NOONE (The Catholic University of America, Washington, D.C.) : « The Strange Fate of Aristotelian Ideas of Cognition : The Case of Giles of Rome and His Influence ».
  - Jean-Luc SOLÈRE (CNRS, Paris/Boston College) : « Giles of Rome and the Intensification of Forms ».
  - Fabrizio AMERINI (Università di Parma) : « Essence and Substance in Giles of Rome's. *Quaestiones metaphysicales* ».
  - Emmanuel BROCHIER (IPC, Paris) : « La possibilité d'une démonstration du commencement temporel du monde chez Gilles de Rome et chez Thomas d'Aquin ».
  - Silvia DONATI (Albertus-Magnus-Institut, Bonn) : « Giles of Rome on Matter as Pure Potentiality ». [Excusée]

- Valérie CORDONIER (CNRS, UMR 7219 / Université Paris Diderot) : « Entre Averroès et Guillaume d'Ockham : Gilles de Rome à propos du *contingens ad utrumlibet* ».
- Marialucrezia LEONE (Thomas-Institut, Köln / Università, La Sapienza, Roma) : « Did Giles of Rome Change His Mind concerning Will and Intellect ? An Inquiry into Moral Responsability ».
- Roberto LAMBERTINI (Università di Macerata) : « Proprietà e povertà nel *De ecclesiastica potestate* di Egidio Romano ».
- Marienza BENEDETTO (Università, degli Studi di Bari Aldo Moro) : « Le traduzioni di Egidio Romano in ebraico fra Medioevo e Rinascimento ».

Un résumé des actes du colloque va paraître en anglais dans le *Bulletin de Philosophie médiévale* (SIEPM) en 2018.
Les différentes contributions ont donné lieu à une publication dans *Quaestio. Journal of the History of Metaphysics*, à paraître en 2018. Emmanuel BROCHIER (IPC, Paris) a remis son texte : « Le problème de l'éternité du monde chez Gilles de Rome dans les limites des deux rédactions de son commentaire de *Sent*. II (dist. 1) », 50 000 signes.

- **Journée d'étude du 24 juin 2017, « Ontologie du tragique et question de Dieu, de Heidegger à Thomas d'Aquin ».**

Contexte :

Dans le cadre de l'axe de recherche « Métaphysique, philosophies de la nature et pratiques scientifiques », nous organisons des journées d'études autour des travaux de ses membres. Il s'agissait de la première partie d'un triptyque sur la question de Dieu qui doit se poursuivre avec *Le principe du monde. Le Dieu du philosophe* de Michel Bastit, et *L'Art et le désir de Dieu* de Roger Pouivet. Cette première partie porte sur la publication aux Presses de l'IPC de l'ouvrage d'Henri MONGIS, *Ontologie du tragique et question de Dieu. De Heidegger à Thomas d'Aquin* (Paris, 2015).

Objectif de la journée :

Cette journée visait à discuter les thèses de l'auteur et leur perspective réaliste en vue d'une publication dans le numéro spécial des *Cahiers de l'IPC*, 85 (2017).

Liste des interventions avec leur référence dans les *Cahiers de l'IPC*:

- Henri MONGIS (IPC) : « Ouvertures », p. 5-23.
- Jean-Marie MEYER (Docteur, CPGE) : « Sur le chapitre : ''L'être intime au fondement de l'en-soi en tant que pré-phénoménal et de l'en-soi en tant que substance'' », p. 25-29 ; discussion p. 29-37.
- Bénédicte MATHONAT (IPC) : « L'analogie : pour ne pas tomber dans ''le vertige du panthéisme'' », p. 39-56 ; discussion p. 56-67.

- Stéphane AGULLO (IPC) : « La question du jugement et de sa portée ontologique », p. 69-78 ; discussion p. 78-80.
- Jacques COLETTE (Professeur émérite des Universités) : « L'impensé de la phénoménologie selon Henri Mongis », p. 81-86 ; discussion p. 86-91.

Participants :

- Membres, membres associés des équipes de recherche IPC (hors intervenants)

- BROCHIER Emmanuel
- CAMPAGNE Jean-Eric
- DAGORET-CAMPAGNE Sylvie
- LAMBERT Jean-François
- SIGGEN Michel

Excusés : Bastit, Couillaud, Nollé, Laguens.

- Étudiants associés à l'axe de recherche

- BATTIN Geoffroy (Étudiant en Master 2, Paris Sorbonne, Histoire de la philosophie)
- CHEFDEBIEN (de) Guillemette (Doctorante, ICP)
- DU BOULAY Agathe (Étudiante en Master 1, Paris Sorbonne, LoPhiSc)
- ETCHEBERRY Maddalen (Étudiante en Master 1, Paris Sorbonne, LoPhiSc)
- GILLIOT Grégoire (Étudiant en Master 2, Paris Sorbonne, Histoire de la philosophie)
- PORTES François-Marie (Doctorant, Paris Sorbonne, Histoire de la philosophie)

- Une dizaine de personnes extérieures : HDR, doctorants, Agrégés ou certifiés.

- **Journée d'étude du 17 novembre 2017 , « *Le principe de monde. Le Dieu du philosophe* ».**

Contexte :

Après la journée d'étude sur *Ontologie du tragique et question de Dieu* d'H. Mongis, nous avons poursuivi dans une autre veine, celle de la philosophie analytique, les travaux de notre axe de recherche "Métaphysique, philosophies de la nature et pratiques scientifiques", puisque nous avons organisé en partenariat avec les Archives H. Poincaré (UMR 7117 CNRS) une journée d'étude, à dimension internationale, sur *Le principe de monde* de Michel Bastit, publié aux Presses Universitaires de l'IPC (Paris, 2016).

Objectif de la journée :

Cette journée visait à discuter les thèses de l'auteur d'un point de vue à la fois logique, philosophique et scientifique en vue d'une publication dans le numéro spécial des *Cahiers de l'IPC* (en préparation). Pour l'auteur, membre de l'axe de recherche "Métaphysique, philosophies de la nature et pratiques scientifiques", les résultats de cette journée donneront lieu à une seconde édition revue et corrigée.

Liste des interventions :

- Paul CLAVIER a donné une présentation très précise de l'ensemble de l'ouvrage en interrogeant l'auteur sur les enjeux de son argumentation.

- Bruno COUILLAUD, enseignant à l'IPC, est revenu sur le chapitre 2 qui aborde la problématique de la persuasion et de la démonstration.

- Le professeur Frédéric NEF, Directeur d'études EHESS, a, pour sa part, interrogé le chapitre 3 intitulé « De la pensée à la pensée ou de la pensée à l'existence ? »

- Francisco José SOLER GIL, professeur en physique et en philosophie à l'université de Séville, a abordé les chapitres 6 à 10 sous l'angle des interprétations de la relativité générale.

- Antoine SUAREZ, directeur du centre de philosophie quantique de Zurich, a abordé les mêmes chapitres sous l'angle de la mécanique quantique.

- Emmanuel BROCHIER, MC à l'IPC, a envisagé dans les chapitres 5 et 11, les emprunts à la physique d'Aristote dans la perspective de son commentaire thomasien.

- Michel BASTIT, quant à lui, a conclu cette journée en montrant en quoi ce principe du monde pouvait être identifié à Dieu, reprenant ainsi le chapitre 12, dernier chapitre de son livre.

Les apports des différents chercheurs pendant cette journée ont souligné l'intérêt et le sérieux de l'ouvrage de Michel Bastit, tout en interrogeant les limites du caractère démonstratif que l'auteur a cherché à donner à son étude.

Des étudiants de Master 1 (à l'extérieur de l'IPC) en double cursus avec l'IPC ont rédigé le procès-verbal des échanges. Il est en cours d'exploitation.

70 participants dont :

- Membres présents (hors intervenants) : Bénédicte Mathonat, Florian Laguens, Guilhemette de Chefdebien, François-Marie Portes.
- Membres excusés : Henri Mongis, Jean-Eric Campagne, Sylvie Dagoret-Campagne, François Nollé, Michel Siggen.
- Professeurs des Universités, HDR, maîtres de conférences, docteurs : 9.
- Étudiants de Masters : 17.
- Étudiants en Licence 3 à l'IPC : 15.

Axe de recherche « Philosophie, Management et Bien commun »

Compte rendu Recherche
2ème semestre 2016-2017
1er semestre 2017-2018

A destination du Conseil scientifique de la faculté

Rédigé par Bernard Guéry – 16 janvier 2018
Coordinateur de l'axe de recherche

1. AGENDA DES EVENEMENTS

Evénements organisés par l'axe de recherche			
Type d'événement	**Intitulé/précisions**	**Date**	**Lieu**
Séminaire de recherche appliquée	Le principe de subsidiarité, introduction	5 avril	Tour Engie – La Défense
Séminaire de recherche appliquée	Le principe de subsidiarité en entreprise	7 juin	Sénat – Palais du Luxembourg
Journée d'étude	La société de capitalisme solidaire	12 juin	IPC- Paris
Séminaire de recherche appliquée	Les difficultés du principe de subsidiarité en entreprise.	6 Juillet	Tour Engie – La Défense
Séminaire de recherche appliquée	Principe de subsidiarité et efficacité organisationnelle	19 septembre	Tour Engie – La Défense
Journée d'étude	Les sens du bien commun, en partenariat avec la Société de Philosophie des sciences de Gestion	9 novembre	IPC- Paris

2. COMPTES RENDUS

- **Séminaires de recherche appliquée.**

Dates : 5 avril, 7 juin, 12 juin, 6 juillet, 19 septembre, 9 novembre.
Lieux : Tour Engie – La Défense, Sénat – Palais du Luxembourg
Thème : Le principe de subsidiarité en entreprise.
Participants réguliers :

Martial Pascaud Direction des Rssources Humaines Groupe La Poste
Maximilien Artur Consultant Senior Eurogroup Consulting
Bruno Lockart Consultant Interne Engie

Yves Renié	Doctorant en philosophie, Thèse CIFRE chez Engie
Maximilien Ruget	RRH Hermès Maroquinerie
François-Xavier Faure	Consultant RH
Violaine Ricard	Doctorante en philosophie EHESS
Lucie Bévillard	Consultante RH
Luc de Leyritz	Etudiant en philosophie (Licence 3 IPC)

Objectif des séminaires :
A l'occasion de l'exploration du principe de subsidiarité en entreprise, ce séminaires visent à produire des rencontres entre chercheurs en philosophie pratique et praticiens du monde du travail, pour renforcer les dynamiques de fécondation croisée entre la recherche et l'action.

Thèmes des séances et intervenants :

- Le principe de subsidiarité, introduction (Intervention de Bernard Guéry, Enseignant chercheur IPC)
- Le principe de subsidiarité en entreprise (Intervention de Jean-Michel Morin, MCF en sociologie)
- Les difficultés du principe de subsidiarité en entreprise : Intervention de Yves Renié : doctorant en philosophie (Aix-Marseille Université)
- Principe de subsidiarité et efficacité organisationnelle : Intervention de Violaine Ricard, Doctorante en philosophie (EHESS)

- **Journée d'études du 12 Juin 2017, « La société de Capitalisme solidaire ».**

Contexte :
Dans le cadre de l'axe de recherche Philosophie, Management et Bien commun et à l'occasion de la parution de l'ouvrage, *La société de capitalisme solidaire* de M° Olivier Pinot de Villechenon. Il s'agit de la première journée d'étude de l'axe de recherche. De portée résolument pratique, cette journée donne le ton du travail de l'axe de recherche pour les trois ans de sa durée de vie : une intention résolument pratique, d'éclairer les pratiques du monde du travail en général et de l'entreprise en particulier.

Objectif de la journée :
L'objectif de la journée d'études est de confronter une proposition concrète de réforme juridique de l'entreprise avec la recherche académique interdisciplinaire sur le domaine en question, afin de produire des rencontres entre acteurs de l'entreprise et chercheurs de différentes disciplines.

Publication :

- La publication des actes de la journée de Recherche du 12 juin, *La société de capitalisme solidaire*, est en cours. Sous la direction de Michel Boyancé et Bernard Guéry. Parution prévue premier semestre 2018, aux PUIPC, Paris.

Bilan :

Cette journée d'études a permis de mettre en lumière les forces de cette proposition, en particulier le fait qu'elle réponse à un besoin pressant, et les limites, à savoir qu'elle se distingue peu des autres formes de proposition alternatives de statut d'entreprise. Au-delà de cette analyse, la journée a permis d'explorer les modalités du renouvellement de la place de l'entreprise dans la société. La quarantaine de participants présente a signifié en particulier l'intérêt de ces réflexions pour des praticiens (juristes, consultants, chefs d'entreprise), mais aussi la pertinence de l'interdisciplinarité.

Liste des intervenants :

Invités :

Baudoin Roger, Enseignant-chercheur (Collège des Bernardins)
Paul Dembinski, Professeur en Stratégie et Concurrence internationales (Université de Fribourg)
Grégoire Duchange, MC en Droit privé (Paris II - Panthéon Assas)

Membres des équipes de recherche de l'IPC :

J.-M. Morin, J.-F. Lambert, M. Boyance, B. Guéry. Excusés : Sandrine Frémeaux, Adrien Peneranda,

Public présent :

40 personnes, dont chercheurs, chefs d'entreprise, consultants, juristes, etc. 4 étudiants de master de philosophie politique, par ailleurs associés à la recherche.

- **Journée d'étude du 9 novembre 2017, « Les sens du bien commun ».**

Contexte :

Dans le cadre de l'axe de recherche Philosophie, Management et Bien commun. Après la journée d'étude du 12 juin sur « la société du capitalisme solidaire », qui donne le ton de l'axe de recherche, et l'inscrit dans une perspective résolument pratique, il est nécessaire de fonder la recherche sur des bases conceptuelles qui font l'objet d'un retour réflexif. De ce fait, il est important d'élucider les acceptions de l'expression « bien commun », avant d'employer cette expression dans un contexte d'application pratique. Cette journée de recherche se présente donc comme un préalable à la recherche sur le bien commun appliqué à l'entreprise, problématique essentielle de l'axe de recherche.

Modalité de la journée :

Journée d'études sur appel à communication. Description de la procédure :

3. L'appel a communication est lancé (13 mars)

4. Réception des intentions de communiquer (2 à 5 pages) (2 mai)
5. Envoi par le comité d'organisation (un représentant de chaque partenaire, IPC et SPSG) aux relecteurs, membres du comité scientifique de la journée d'études,
6. Retour des évaluations (19 juin)
7. Décision d'acceptation par le comité d'organisation (20 juillet)
8. Annonce des résultats aux répondants (15 septembre)
9. Envoi par les intervenants des textes définitifs un mois avant la journée d'études (9 octobre)

Comité scientifique :

Nicolas Aubert	Professeur des Universités	(Aix-Marseille Université)
Yoann Bazin	Professeur associé	(ISTEC)
Michel Boyancé	Doyen	(IPC)
Isabelle Butterlin	Professeur des Universités	(Aix-Marseille Université)
Bernard Callebat	Professeur	(Institut Catholique de Toulouse)
Sandrine Frémeaux	Professeur HDR	(Audencia Nantes)
Pierre-Yves Gomez	Professeur	(EM Lyon)
Philippe Jacquinot	MCF	(Evry Val d'Essonne)
Pierre Manent	Directeur d'études	(EHESS)
Jean-Michel Morin	MCF HDR	(Paris V)
Christine Noël-Lemaitre	MCF HDR	(Aix-Marseille Université)
Arnaud Pellissier-Tanon	MCF	(Paris I Panthéon-Sorbonne)
Adrien Peneranda	MCF	(IEP Toulouse)
Baptiste Rappin	MCF HDR	(Université de Lorraine)
Joëlle Zask	MCF HDR	(Aix-Marseille Université)

Objectif de la journée :

Faire dialoguer des chercheurs de différentes disciplines autour d'une notion transverse différents champs de recherche. En effet, le but de la journée est de mettre en lumière les significations de l'expression « bien commun » dans le contexte actuel, de montrer les ramifications entre ces significations, et de faire émerger les enjeux de chaque acception.

Publication :

- La publication des actes de la journée de Recherche du 9 novembre, *Les sens du bien commun* est en cours. Sous la direction de Michel Boyancé et Bernard Guéry.
  Parution prévue second semestre 2018, aux PUIPC, Paris.

Bilan :

La journée d'étude a permis de circonscrire deux champs d'utilisation du concept, et partant, deux familles de signification, l'une, plutôt philosophico-politique, l'autre, économico juridique. Elle a également mis en lumière l'actualité des enjeux de cette question, et la variété des champs d'application. La trentaine de participants a apprécié le choix des intervenants, et la complémentarité entre leurs points de vue, par et au-delà de fécondes divergences.

Liste des interventions :

- Étienne Le Roy, Professeur émérite des Universités en anthropologie (Paris I) : Le bien commun, un oxymore juridique et une référence éthiquement incontournable.
- Vanessa Akoutey, Doctorante en marketing (Paris II Panthéon Assas) : Vers une comparaison entre biens communs et biens de club.
- Sabine Boussard, Professeur des Universités en droit public (Université Paris-Nanterre) Anne-Laure Chaumette, MC-HDR en droit public (Université Paris-Nanterre) : La notion juridique de biens communs.
- Martine Brasseur, Professeur des Universités en sciences de gestion (Université Paris Descartes) : Quand la notion de « bien commun » fait sens par son usage : le cas des équipes projets.
- David Abdou, Professeur associé en management (Université Renmin, Chine) : L'intuition rawlsienne à l'épreuve d'une typologie : une approche empirique des jugements relatifs au bien commun.

Participation de membres des équipes de recherche de l'IPC :

- Adrien Peneranda (Que peut signifer le bien commun en entreprise ?),
- Michel Boyancé (Le « bien commun » : quel est le « commun » de ce bien ?),
- Bernard Guéry (Bien commun et bien relationnel : convergences et différences).

Public présent :

35 personnes, dont chercheurs, chefs d'entreprise, consultants, responsables de la société civile, etc. 2 étudiants de master de philosophie politique, par ailleurs associés à la recherche.

Axe de recherche « Raisonnement, Explication, Incertitude »

Compte rendu Recherche
2ème semestre 2016-2017
1er semestre 2017-2018

A destination du Conseil scientifique de la faculté

Rédigé par Jean-Louis Stilgenbauer– 22 janvier 2018
Coordinateur de l'axe de recherche

1. AGENDA DES EVENEMENTS

Événements organisés par l'axe de recherche			
Type d'événement	**Intitulé/précisions**	**Date**	**Lieu**
Groupe de travail	« Raisonnement et théorie de la décision » : Jean Baratgin – Jean-Louis Stilgenbauer – Davide Petturiti – Olivier Masson	Juin 2017	IPC – Paris
DARe-17 : Fourth International Workshop on Defeasible and Ampliative Reasoning	Intervention de Jean-Louis Stilgenbauer (EC – IPC) : Reasoning strategies for diagnostic probability estimates in causal contexts: Preference for defeasible deduction over abduction.	3 Juillet 2017	Espoo (Finlande)
Journée d'étude internationale	« Raisonnement et rationalité »	22 novembre 2017	Cité des Sciences – La Vilette (Paris)
Workshop (atelier de travail)		23 novembre 2017	IPC – Paris

2. COMPTE RENDU DE LA JOURNEE D'ETUDE

- **Journée d'études du 22 novembre 2017, « Raisonnement et rationalité ».**

Contexte :
Dans le cadre de l'axe de recherche « Raisonnement, Explication, Incertitude » et à l'occasion du lancement de la réflexion de l'axe de recherche.
Cette journée d'étude avait également pour objectif de consolider les liens entre l'équipe REI de l'IPC et l'équipe P-A-R-I-S (Probability, Assessment, Reasoning and Inferences Studies) du Laboratoire CHArt (Cognition Humaine et Artificielle).

Objectif de la journée :
L'objectif de la journée était d'initier la réflexion de l'axe de recherche en invitant des chercheurs faisant autorité dans le domaine de la rationalité.

Liste des intervenants présents :

- Jean-Louis Stilgenbauer – EC (IPC) (Impact des stratégies de raisonnement sur la précision des estimations de la probabilité diagnostique)
- Jean Baratgin – MCF – HDR (L'actualisation, le contexte naturel de la révision des degrés de croyance)
- Davide Petturiti – Assistant Professor (Rationality conditions for decision making)
- Niki Pfeifer – Senior Research Fellow (Human rationality : a probability-logical perspective)
- Bruno Couillaud – Professeur en philosophie (La rationalité – Limites et ouvertures)
- Guilianella Coletti – Professeur en probabilité (Reasoning under hypotheses : conditional events and conditional uncertainty measures)

- Participation de membres des équipes de recherche de l'IPC :
- B. Couillaud
- J-L Stilgenbauer

Public présent :
Environ 80 personnes étaient présentes pour cette journée. Parmi eux :

- Des Universitaires
- Des étudiants de L3 (IPC)
- Des étudiants de M1 et M2 de l'Université de Paris VIII

Publications :
Publication d'un ouvrage qui résume les contributions des intervenants de la journée, dont le titre provisoire est *La rationalité humaine*. Parution prévue au cours du 2ème semestre de l'année universitaire 2018-2019 aux Presses Universitaires de l'IPC.

- **Workshop du 23 novembre 2017.**

Contexte :
A la suite de la journée d'étude du 22 novembre 2017, « Raisonnement et rationalité », les intervenants de la journée d'étude ont développé un nouveau programme de recherche en lien avec l'équipe Italienne et l'équipe Allemande.

Liste des participants :

- Jean-Louis Stilgenbauer – EC (IPC)
- Jean Baratgin – MCF – HDR
- Davide Petturiti – Assistant Professor
- Guilianella Coletti – Professeur en probabilité

- Niki Pfeifer – Senior Research Fellow
- Guy Politzer – Docteur

Compte rendu du Workshop :
Avec les collaborateurs Italiens ont été mis en place des protocoles expérimentaux pour étudier la compréhension des énoncés conditionnels probabilisés chez les jeunes enfants (6-10 ans).
Avec le collaborateur Allemand a été mis au point un projet d'expérimentation pour étudier le rôle des différentes formes d'incertitudes (incertitudes intrinsèques versus incertitudes extrinsèques) dans les activités de raisonnement.

IPC • Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie • Paris

Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général
En contrat avec l'État • Diplômes nationaux par Jury rectoral

• Fondé en 1969 •

Tél. : 01 43 35 38 50
contact@ipc-paris.fr - www.ipc-paris.fr
70 avenue Denfert-Rochereau - 75014 Paris